

Contacts en cas de violences sexuelles et agissements sexistes

L'unité IRSD est investie dans la sensibilisation aux violences sexuelles et agissements sexistes.

La cellule égalité d'IRSD reste à votre disposition pour toutes questions sur ces sujets.

Sa mission est axée :

- Sur la diffusion d'informations
- La sensibilisation au domaine de l'Égalité professionnelle
- La sensibilisation aux violences sexuelles et agissements sexistes

À savoir :

Pour tout problème de harcèlement sexuel et/ou agissement sexiste, vous pouvez vous adresser en toute confidentialité :

- À la cellule égalité : egalite.irsd@inserm.fr (destinataires uniquement : Hélène Coppin et Claude Watrin)
- À la direction d'IRSD : Nathalie Vergnolle nathalie.vergnolle@inserm.fr Laurence Doumenc laurence.doumenc@inserm.fr
- Aux RH de votre employeur ci-dessous :

Tutelles	Contacts	Mails ou outils spécifiques	Liens
Inserm	medecin.toulouse@inserm.fr	veille-sociale.toulouse@inserm.fr (Destinataires : les médecins du travail, le Délégué Régional, l'Adjointe au Délégué, les assistantes sociales et la RRH)	Lien Inserm
INRAE	medtse.medtse@inrae.fr	https://www.allodiscrim.fr (voir document joint) • Par courriel : allodiscrim@orange.fr • Avec le code employeur à transmettre : 1911	Lien INRAE
Université	Chargée de mission : Catherine ARMENGAUD (catherine.armengaud@univ-tlse3.fr)	sexisme@univ-tlse3.fr ou cellule-ecoute-violences@univ-tlse3.fr	Lien Université
ENVT	Madame Sandrine TOUZANNE, Assistante sociale : sandrine.touzanne@agriculture.gouv.fr Madame Francine HARMANDON, Médecin du travail ENVT : francine.harmandon@envt.fr	Rdv en ligne : https://allodiscrim.wethics.eu Code employeur : 1881 L'accès au site Allodiscrim était à l'origine réservé aux seuls agents du Ministère de l'agriculture, des services déconcentrés et des établissements d'enseignement technique agricole, il sera très prochainement (arrêté en cours de validation) étendu aux personnels titulaires et contractuels de l'ENVT	
CNRS	Ingrid Bonet egalite@dr14.cnrs.fr	signalement@cnrs.fr	Lien CNRS

Documentations :

- Plaquette harcèlement moral ou sexuel éditée par l'Inserm
- Présentation Allodiscrim (utiliser le code de votre employeur : INRAE ou ENVT)
- ENVT : note de service signalements et flyer Cellule veille sociale CVS

Vos correspondant(e)s Égalité Parité Professionnelle IRSD

Hélène Coppin et Claude Watrin
egalite.irsd@inserm.fr